

Créée le : 22 novembre 2007

 Numéro de dossier : [REDACTED]
 Numéro de demande : 1
 Modification : 1

Comité consultatif de SOLIM du 14 décembre 2007

Coordonnées de l'entreprise :

No civique et rue :	[REDACTED]
Municipalité :	Saint-Sulpice
Province :	Québec
Code postal :	[REDACTED]
Secteur d'activités :	Construction d'une marina et réaménagement d'un édifice connexe

Nom du contact :	M. Michel Brousseau
Titre :	Propriétaire
Téléphone 1 :	[REDACTED]
Télocopieur 1 :	[REDACTED]
Courriel 1 :	[REDACTED]
L'entreprise :	Brousseau Marine

Syndicat et emplois :

Principal syndicat :	Non-syndiqués
Nom du permanent :	
Autres syndicats :	
Nombre d'emplois directs :	

Renseignements relatifs à la demande :

Date de réception de la demande :	2004/01/26
Date de dépôt du plan d'affaires :	2004/01/26
Origine de la demande :	
Enveloppe :	
Projet :	

Renseignements relatifs à la demande :

Pourcentage de participation / de vote avant le projet : 0 %

Pourcentage de participation / de vote pendant le projet : 0 %

Ratio prêt / valeur : 70 %

MONTANT RECOMMANDÉ : (1 100 000 \$)

	ÉVALUATION *	ENGAGEMENT		
	FONDS (\$)	Avant projet (\$)	Projet (\$)	Après projet (\$)
Véhicules financiers :				
Prêt mezzanine (12% intérêt)		1 100 000 \$	(1 100 000 \$)	
Cautionnements/Avances				
Crédit rotatif				
Parts sociales				0 \$
Total		1 100 000 \$	(1 100 000 \$)	0 \$

(*) À chaque montant apparaissant dans la colonne « Avant projet » correspond un montant dans la colonne « Évaluation ». Si aucun montant n'apparaît, considérez que l'évaluation est de 0 \$.

Projet

La présente modification consiste à autoriser le désinvestissement total du dossier suite au remboursement total (capital et intérêts) du prêt.

Le projet consistait à la construction d'une marina de 99 places à quai et au réaménagement de l'ancien restau-club « La Cravate Blanche » en club-house pour la marina.

Le coût global du projet était de 2 000 000 \$ et incluait entre autres tous les travaux de dragage et d'aménagement de la marina, de même que tous les frais pour le réaménagement de la bâtisse existante. Le projet était financé grâce à un prêt de premier rang de la Caisse Populaire de Joliette de 400 000 \$ et d'une mise de fonds de l'emprunteur de 500 000 \$. Solim a été impliqué dans le projet à titre créancier de second rang grâce à un prêt ouvert sur 5 ans de 1 100 000 \$ portant intérêt à 12 %.

Avant modification

PROJET				\$	FINANCEMENT		\$
Bâtisse & terrain					Mise de fonds de l'emprunteur		500 000 \$
	Achat	400 000 \$					
	Travaux	326 000 \$	726 000 \$		Financement de premier rang - Caisse Populaire de Joliette (6.75%)		400 000 \$
	Équipements		608 000 \$		Financement de second rang - Solim (12%)		1 100 000 \$
	Dragage		250 000 \$				
	Divers		416 000 \$				
Total *				2 000 000 \$	Total		2 000 000 \$

Perspectives d'emplois

Aucune perte d'emplois ne sera visée par cette transaction.

Frais d'engagement **0 \$**

Investissement SOLIM **(1 100 000 \$)**

ACTIONS ORDINAIRES

Description	Montant \$	POURCENTAGE INCLUANT LES INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS	
		Vote %	Participation %
Parts sociales	0 \$	N/A	N/A
Financement second rang	1 100 000 \$	-	-
Total	1 100 000 \$		

Rendement global

Le prêt effectué par Solim a porté intérêts au taux de 12 % annuellement totalisant pour un total de 270 302,55 \$. De plus, tous les frais accessoires ont été supportés par le débiteur.

Recommandation

Compte tenu des éléments suivants :

- le remboursement intégral du prêt par l'emprunteur;
- mainlevée finale accordée à l'emprunteur,

nous recommandons la présentation de ce désinvestissement total selon les termes et conditions présentés dans ce dossier.

Recommandation :

Guy Thériault,
Directeur à l'investissement

Vérification :

Monique Cardinal,
Vice-présidente des finances/trésorerie

Linda Simard,
Vice-présidente aux affaires juridiques

Autorisation : ___/___/___

Guy Gionet,
Président directeur général

Agissant par le commandité 9141-0415 Québec inc.